

## COMMUNE DE VALDERIES

### COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JUILLET 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt et un juillet, les membres du Conseil Municipal de la commune de VALDERIES (Tarn), se sont réunis à vingt heures trente à la mairie dans la salle du conseil, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 24 juin 2022 conformément au Code général des collectivités territoriales.

**Présents :** MM. RECOULES, Vincent, BABEAU Stéphanie, COQUIN Charles, DIEUZE Michel, RICCA Pierre, CAUSSE Emilie, ABADI Richard, FARENC Jean, BORDES Thomas, MASSOL Sandrine, GUERY David, SUDRE Nathalie.

**Absents excusés :** ALVERNHE Céline, GUERRA Christel (a donné pouvoir à DIEUZE Michel), AUQUE Séverine.

**Secrétaire de séance :** RICCA Pierre.

#### **ORDRE DU JOUR :**

- Prix des repas à la cantine scolaire pour la rentrée scolaire 2022-2023.
- Retour des commissions.
- Informations et questions diverses.

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

#### **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU PRECEDENT CONSEIL**

Le P.V du précédent conseil municipal daté du 19 mai 2022 est approuvé à l'unanimité.

#### **PRIX DES REPAS A LA CANTINE SCOLAIRE POUR LA RENTREE 2022-2023**

Monsieur le Maire propose de fixer le prix des repas à la cantine scolaire pour la rentrée de l'année scolaire 2022-2023. Pour cela, Emilie CAUSSE et Michel DIEUZE ont tout d'abord présenté dans le détail le coût de revient moyen d'un repas. Celui-ci est pris en charge par moitié par la commune.

Après en avoir débattu, afin de maintenir la qualité des prestations, considérant l'augmentation du coût des produits et le niveau actuel de l'inflation, il a été proposé de majorer de 3,89% le prix des repas. Ils s'élèveraient alors à 4 € pour le repas des enfants et à 5,40 € pour le repas des adultes.

Après délibération, cette proposition de prix a été validée à la majorité.

#### **DECISION MODICATIVE AU BUDGET DE L'EXERCICE 2022**

Les travaux de réfection du logement situé au-dessus de la pharmacie sont terminés. Afin de pouvoir régler les dernières factures, Monsieur le Maire propose de prendre une décision modificative à la ligne budgétaire n° 21511 (budget de l'exercice 2022). Ainsi, la somme de 20.000 € initialement prévue pour l'achat d'une fourgonnette irait abonder la ligne budgétaire concernant les travaux de rénovation de l'appartement précité.

Après délibération, cette décision modificative est approuvée à l'unanimité.

## RETOUR DES COMMISSIONS

### Travaux à l'école :

David GUERY a détaillé la liste des travaux à réaliser à l'école, travaux mentionnés sur le procès-verbal du Conseil d'Ecole n°3 en date du 28 juin 2022. Ces derniers seront réalisés dans les meilleurs délais.

### Conseil Municipal Jeunes :

David GUERY et Richard ABADI ont présenté les idées et propositions de réalisations émises par les jeunes conseillers lors de la dernière réunion du CMJ. Ces propositions sont à l'étude.

### Achat d'un tracteur-tondeuse avec remorque :

Michel DIEUZE a présenté plusieurs devis concernant l'achat d'un tracteur-tondeuse avec remorque. Après étude des dossiers, il a été décidé de procéder prochainement à l'achat de ce matériel indispensable pour les travaux d'entretien.

### Mise en place de l'adressage :

Michel DIEUZE précise aux Elus du Conseil Municipal que le prestataire a terminé la fabrication des panneaux de signalisation des nouvelles voies et des numéros affectés à chaque habitation. La pose des panneaux est planifiée pour la 1<sup>ère</sup> quinzaine de septembre et la distribution du numéro d'habitation, qui ne concerne que les habitants résidant hors du Centre Bourg, se fera à partir du 1<sup>er</sup> septembre. Une information sera diffusée auprès des personnes concernées dans le courant de la 2<sup>ème</sup> quinzaine d'août.

### Enlèvement des Pneus agricoles :

Michel DIEUZE a rappelé que l'opération d'enlèvement des pneus agricoles usagés lancée en 2019 débutera dans la Communauté des Communes du Carmausin et Ségala à partir de fin août et s'étalera sur une période de 2 mois environ.

Une réunion d'information auprès des agriculteurs de notre commune sera organisée dans les prochains jours par Damien CABOT, Président de la CUMA de Valderiès et Michel DIEUZE.

### Vente d'un terrain au nouveau lotissement :

Il ne reste actuellement qu'un seul terrain à vendre au nouveau lotissement. Il a été décidé qu'il allait être proposé à la vente sur le site « Le Bon Coin ».

## INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Néant.

---

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 23 h 00.

Le Maire Vincent RECOULES.